

Conseil Municipal du 27 février 2023

à

N°ordre 27
N° identifiant 2023-0060

Titre Demande de subvention à l'État pour la création et l'installation d'une baignade publique naturelle sur le Clain à Poitiers - Îlot de Tison

Rapporteur(s) Mme Léonore MONCOND'HUY
Date de la convocation 21/02/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance

PJ.

Membres en exercice 52
Quorum 27

Présents	41	<p>Mme Léonore MONCOND'HUY - Maire M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Vincent GATEL - M. Amir MISTRIH - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD Adjoint M. Frankie ANGEBAULT - Mme Samira BARRO-KONATÉ - Mme Lisa BELLUCO - M. Bastien BERNELA - Mme Alexandra BESNARD - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle CHÉDANEAU - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - M. Rafael DOS SANTOS CRUZ - Mme Alexandra DUVAL - Mme Julie FONTAINE - M. Jean-Louis FOURCAUD - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - M. Christian MICHOT - M. Pierre NÉNEZ - Mme Chantal NOCQUET - M. Maxime PÉDEBOSCQ - Mme Clémence POURROY - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre-Étienne ROUET - M. Théo SAGET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAUT Conseillers municipaux</p>
----------	----	---

Absents	8	<p>Mme Béatrice BEJANIN - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Alain CLAEYS - M. Bouziane FOURKA - Mme Carine GILLES - Mme Monique HERNANDEZ - Mme Lucile VALLET Conseillers municipaux</p>
---------	---	---

Mandats	3	<p>Mandants M. Aloïs GABORIT Mme Solange LAOUDJAMAÏ Mme Agnès DIONÉ</p>	<p>Mandataires M. Charles REVERCHON-BILLOT M. Anthony BROTTIER Mme Claude THIBAUT</p>
---------	---	--	--

Observations L'ordre de passage des délibérations est le suivant : 1 à 13, 15, 14, 16 à 49.
Sortie de M. Didier DARGÈRE.

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction générale des services Mission Relations territoires - Partenariats
------------------	---

Situé en bordure du Clain, le parc de Tison est une ancienne friche industrielle devenue un endroit de promenade et de loisirs. C'est un lieu faisant partie de la mémoire collective poitevine qui renaît aujourd'hui avec sa guinguette, son verger, sa passerelle flottante.

Il s'agit aujourd'hui de compléter les équipements offerts sur le site de Tison et de permettre de renouer avec cette tradition ancestrale et bien connue des Poitevins, la baignade dans le Clain, où nombre de poitevins ont appris à nager.

Le projet a pour objectifs principaux :

- créer une baignade naturelle en rivière, afin d'offrir gratuitement au public une capacité de rafraîchissement et de divertissement saisonnière
- diversifier et compléter l'offre de loisirs sur le site de Tison
- l'appropriation par les poitevins et visiteurs de la rivière du Clain
- participer à l'attractivité du site de Tison, et plus largement de la ville de Poitiers
- minimiser les impacts sur l'environnement.

La zone de baignade aura une surface libre de plan d'eau de 67 m² minimum, permettant de recevoir 100 baigneurs.

Le coût total de l'opération est estimé à 418 000 € Hors taxe (HT). Le plan de financement est le suivant :

Dépenses en € HT		Recettes en € HT	
Travaux préliminaires (démolitions, curage)	20 000	Dotation de soutien à l'investissement local (Dsil) / Fonds vert	209 000
Travaux de la baignade	360 000		
Travaux de mise en valeur du site, élagages, espaces verts, aménagements, etc.)	12 000		
Coordination, sécurité et protection de la santé (CSPS), Dossier loi sur l'eau (DLE) et autres diagnostics	11 000	Autofinancement	209 000
Acquisition de matériel pour l'exploitation de la baignade	10 000		
Provisions pour aléas, révisions, etc.	5 000		
Total	418 000	Total	418 000

En date du 12 décembre 2022, le Conseil municipal a autorisé Madame la Maire, par délibération n° 38 2022-0262 à solliciter le soutien de l'État au travers de la Dotation de soutien à l'investissement local (Dsil) pour la création et l'installation d'une baignade publique naturelle à l'Îlot Tison, pour le même montant, soit 209 000 € HT.

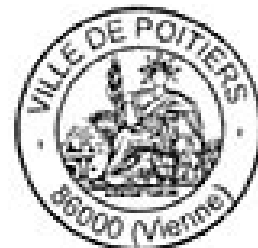
En août 2022, le Gouvernement annonce la création d'un nouveau dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires - dispositif nommé « Fonds vert ».

L'instruction de la demande de Dsil n'ayant pas encore été réalisée par l'État, et en raison du caractère potentiellement éligible au Fonds vert de la création d'une baignade publique à l'Îlot Tison, une nouvelle délibération doit être prise, incluant les aides Dsil et Fonds vert.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à solliciter le soutien de l'État au travers de la Dotation de soutien à l'investissement local (Dsil) / Fonds vert à hauteur de 209 000 € HT
- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette réalisation, et les avenants éventuels sans incidence financière
- d'imputer la recette correspondante, soit 209 000 €, à l'opération 2004 « Tison : stabilisation de berges et aménagement baignade », article 1347, du budget Principal.

POUR	43		La Maire,
CONTRE	0		Mme Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	1	M. Didier DARGÈRE.	



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	6 mars 2023	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	8 mars 2023
Date de réception en préfecture	6 mars 2023	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20230227-171890- DE-1-1
Nomenclature Préfecture	7.5	Subventions	